

Madame HOCQUET-DUVAL,

ArcelorMittal France partage votre constat initial sur l'opportunité que représente ce projet inédit dans l'histoire du site. Au-delà de ses émissions de CO2, ArcelorMittal France est convaincu de réduire significativement ses nuisances auprès du voisinage grâce à une conception de ses futures installations selon les meilleures technologies disponibles.

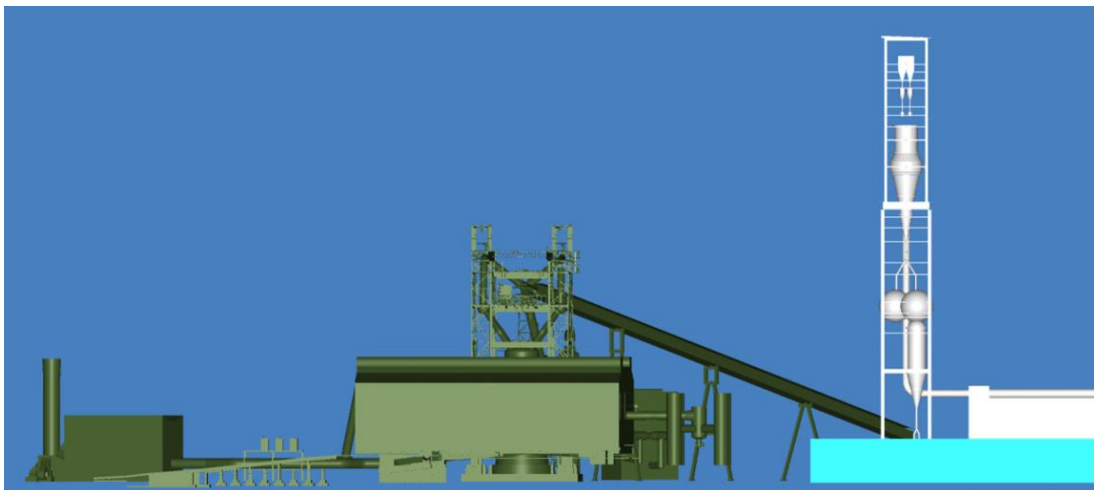
## 1/La concertation et les méthodes employées

### PHOTOMONTAGE

La documentation initiale ainsi que les 1ères réunions publiques présentent en effet des vues et plans aériens du site, qui permettent d'apprécier l'éloignement relatif des installations les unes avec les autres, et aussi avec les espaces naturels et les quartiers résidentiels avoisinants.

Les ateliers du 5/12 et du 12/12 ont introduit des photomontages en 3D pour visualiser l'intégration des nouvelles installations dans le paysage, sous l'angle d'un observateur positionné au sol. Si la tour de l'unité de réduction directe, quoique plus grande que les cheminées existantes, paraît plus petite sur le rendu proposé, c'est par **simple effet de perspective**, depuis le point d'observation considéré (la limite de proximité du site en direction de Fort-Mardyck).

Pour répondre à votre demande, exprimée lors de la réunion du 12 décembre, d'obtenir un rendu à échelle, nous vous proposons cette vue fictive de la tour à côté du haut-fourneau 4 pour aider à la comparaison. Nous rappelons cependant que la tour d'une hauteur totale de 152m ne sera pas située dans le secteur des hauts-fourneaux mais à proximité immédiate de l'aciérie. L'équipe projet proposera ultérieurement des photomontages complémentaires à partir d'autres points de vue (Malo-les-Bains, Loon-Plage, ...).



*Vue de comparaison des échelles entre le haut-fourneau 4 et la future tour de l'unité de réduction directe*

## DEBAT MOBILE

Les débats mobiles, comme l'ensemble des événements de la concertation, sont organisés sous la houlette des garants de la concertation. Ces débats permettent d'entrer en contact avec des publics différents de ceux présents en réunion publique.

Les maîtres d'ouvrage et au moins un.e garant.e sont présents pour informer les passants du projet et le discuter sur la base des panneaux de la concertation (également présentés en réunion). Les documents disponibles sont les mêmes que lors d'une réunion publique (dépliant, dossier de concertation et sa synthèse). Une grille de questions indicatives a été créée pour permettre aux participants de patienter avant de pouvoir discuter avec un représentant des maîtres d'ouvrage. Une copie de cette grille est disponible en annexe de cette réponse.

Enfin, toutes les expressions émises à l'occasion des débats mobiles sont consignées en vue de leur intégration aux comptes-rendus des rencontres de proximité. Ces derniers sont rendus publics sur le site de la concertation, au même titre que tous les comptes-rendus de rencontres publiques et dans le respect strict des principes édictés par la CNDP.

Nous constatons que ces événements sont effectivement complémentaires des réunions publiques (entre 60 et 70 contacts réalisés par débat mobile depuis le début de la concertation), y compris lorsqu'ils sont organisés au sein de la gare SNCF de Dunkerque. La participation du public à l'occasion de ces débats mobiles est plutôt satisfaisante et les échanges sont très pertinents.

ArcelorMittal France partage votre préoccupation visant à associer les publics les plus éloignés du débat, et en particulier les publics « jeunes ». Le débat à la Cité Educative a été fixé au 31 janvier au collège Lucie Aubrac. Concernant l'ULCO, la date du 24 février a été arrêtée. Ces événements sont coorganisés, avec, dans le premier cas, le rectorat et son réseau d'enseignants sur le dunkerquois, et dans le second, cas les professeurs d'université. Ces rencontres ne sont pas ouvertes au public extérieur mais elles sont mentionnées à l'agenda du site de la concertation.

Le dispositif choisi par la CNDP pour la présente concertation est celui d'une concertation préalable et non d'un débat public. A ce titre, les moyens mis en œuvre dans l'information et l'expression du public représentent aussi un effort considérable : diffusion de 91000 dépliant carte-T, développement d'un module de questions/réponses sur le site internet dédié à la concertation. Chacun peut ainsi recueillir en complément les questions ou doléances du public, en tirer une synthèse et la faire parvenir à AMF :

1. Par mail aux garant.e.s de la concertation ;
2. Par le site internet ; dans la rubrique « Questions et contributions »

L'équipe projet s'attachera à y répondre.

## 2/Demandes importantes

En préambule à nos réponses, nous vous invitons à consulter la présentation réalisée en réunion publique le 12 décembre, qui portait spécifiquement sur ces impacts du projet, et qui est disponible sur le [site de la concertation](#).

### BRUIT

Rappelons à titre préliminaire que le projet implique :

1. la mise à l'arrêt et le ralentissement d'installations relativement bruyantes,
2. la construction de nouvelles installations situées au nord du site, acoustiquement protégées derrière des bâtiments existants.

Ceci devrait permettre de diminuer le bruit globalement perçu par le voisinage résidentiel, même s'il est impossible de quantifier ce co-bénéfice à ce stade.

La problématique du bruit est pleinement considérée par l'équipe projet. La première démarche consiste à mettre à jour la carte du bruit du site. Une campagne de mesure sera menée d'ici avril 2023 pour **actualiser les niveaux de bruit**, ceux résultant des différentes manipulations de matières sur nos parcs actuels, et ce afin de **modéliser l'impact du projet sur le bruit en limite de propriété**. Pourquoi en limite de propriété ? Parce que le bruit se dissipe avec la distance : en limite de propriété (côté ArcelorMittal France) le volume sonore est plus important que celui ressenti chez les riverains. En traitant le seuil en limite de propriété, on protège ainsi au-delà. Ceci nous permet en retour d'envisager mettre en place des mesures techniques adaptées de réduction des bruits là où cela s'avèrerait utile.

Dans le cas des ferrailles, que vous évoquez, il s'agit en premier lieu de bonnes pratiques de manutention, ou encore de l'installation de protections acoustiques. A ce jour, la nécessité de couvrir par un hangar les parcs à ferrailles du site n'est pas démontrée.

Concernant le fonctionnement de l'Unité de Réduction Directe il est important de bien comprendre le fonctionnement de l'installation. Il ne s'agit pas d'un tube où « tombent une à une des billes de métal », mais d'un immense silo dans lequel des milliers de boulettes sont entassées les unes sur les autres et descendent très lentement, à la manière du sel dans une salière renversée, ou de la partie haute d'un haut-fourneau actuel (ce qui ne représente pas une source de bruit importante).

La remarque relative au risque de sifflement des structures aériennes en cas de grand vent a déjà été portée en début de concertation à la connaissance de l'équipe projet qui l'a intégré à sa conception acoustique des installations.

### ACIER RECYCLE

Nous comprenons parfaitement les interrogations que vous exprimez sur l'acier recyclé, sa provenance, son acheminement, son déchargement, son stockage et sa manipulation sur le site d'ArcelorMittal. Comme vous le savez, le site est actuellement en pleine transformation quant à ce périmètre d'activité avec le projet dit Bas HMR conduit en 2022.

Afin de pouvoir répondre exhaustivement à toutes ces questions, **nous nous engageons à tenir une réunion publique courant mai/juin 2023**, dans le cadre de la concertation continue qui suivra, qui portera spécialement sur cette thématique. Nous disposerons alors des résultats des mesures de bruit et pourrons ainsi partager les adaptations envisagées dans le cadre de notre projet.

## ENERGIE

Les installations d'ArcelorMittal France devraient être mises en service courant 2026, sans que les nouvelles installations électriques (400 kV) de RTE ne soient encore construites à cette date. Il est prévu que les installations électriques actuelles (225 kV) soient adaptées d'ici 2026 pour approvisionner le site en toute sécurité. Ainsi sur le périmètre propre à ArcelorMittal, le poste électrique haute-tension principal d'arrivée sera agrandi pour permettre la distribution du courant vers les nouvelles unités de production.

Concernant la disponibilité de l'électricité à cet horizon, nous nous référons à l'intervention faite par Monsieur CANTAT-LAMPIN, délégué régional de RTE, lors de la table ronde du 30 novembre dernier.

Sur la question relative à l'alimentation d'une industrie comme AMF, Monsieur CANTAT-LAMPIN a ainsi expliqué que RTE s'est penché sur les objectifs fixés par la loi de Programmation Pluriannuelle de l'Energie (PPE) ainsi que sur un scénario d'atteinte partielle des objectifs.

Dans les années à venir, **la disponibilité du parc nucléaire** – qui permettait jusqu'à l'an passé à la France d'exporter largement son électricité – **devrait s'améliorer**. Par ailleurs, la quantité d'énergie issue de sources renouvelables devrait augmenter massivement avec notamment le développement de l'éolien en mer et terrestre ainsi que le développement du photovoltaïque (un projet de loi d'accélération des énergies renouvelables est en cours de discussion à l'Assemblée nationale). Cela devrait contribuer à répondre aux besoins supplémentaires en électricité, tout comme le renforcement des interconnexions électriques avec les pays voisins, comme celle qui vient d'être inaugurée avec la Belgique.

## QUALITE DE L'AIR

La qualité de l'air fait partie des enjeux majeurs sur lesquels AMF a voulu apporter de l'information au public. Ainsi, Claudie DRYJANSKI, référente territoriale ATMO, a exposé de nombreux éléments quantitatifs sur la mesure de la qualité de l'air dans le Dunkerquois et au-delà, lors de l'atelier du 12 décembre. Nous vous invitons à consulter son diaporama de présentation intégré au [diaporama partagé en ligne](#) (diapositives 39 à 51) sur la page des comptes-rendus et documents de la concertation.

ArcelorMittal France confirme sa volonté de choisir les meilleures techniques disponibles pour réduire les émissions de polluants locaux de ses process industriels :

- **L'unité de réduction directe bénéficiera de filtres à manches et de laveurs de gaz** pour capter le maximum de poussières. De plus, le **passage envisagé à l'hydrogène**,

en substitution du gaz naturel, permettra de réduire très fortement les émissions de gaz de combustion ;

- **Les fours électriques bénéficieront également de filtres à manches et un dispositif spécifique permettra de capter les dioxines** issues du process. Enfin, les fours seront situés dans un **bâtiment aux toitures fermées**, ce qui permet d'éliminer les rejets diffus de poussières.

Nous vous invitons à nouveau à consulter la [présentation du 12 décembre](#) dernier pour obtenir davantage de détails à ce sujet.


## EAU

ArcelorMittal France entend réduire son prélèvement d'eau douce de 10% d'ici 2025. Le projet ne prévoit pas à terme de prélèvement supplémentaire d'eau douce pour le fonctionnement de l'usine. Rappelons que l'utilisation d'eau de mer, disponible en grande quantité, a été privilégiée pour refroidir les nouvelles installations.

Les rejets de l'eau douce restituée par ArcelorMittal se font dans la darse, comme précisé dans le schéma sur la circulation de l'eau que vous citez (p58).

### Une station de pompage d'eau de mer

- La station de pompage permet un refroidissement des futurs circuits d'eau de process par l'eau de mer, évitant ainsi le prélèvement équivalent de 4 million de m<sup>3</sup>/an d'eau douce.
- Bâtiment (pré étude) :
  - Longueur : environ 100m
  - Hauteur : 21 mètres dont 12 au-dessus du sol
- Pomperie (pré étude):
  - Pour 58 000 m<sup>3</sup>/h :
    - 3 pompes électriques de capacité unitaire 40000 m<sup>3</sup>/h dont une en rechange
    - 1 pompe Diesel de secours
  - Chaque couple de pompes serait équipé d'un filtre à tambour (diamètre 7,6m)
  - Distance entre points de prélèvement et de rejet : 500 à 800 mètres
  - Installation compatible avec un possible prélèvement / rejet en mer
- Environnement :
  - température maximale de l'eau de mer rejetée : 30°C
  - différence de température maximale entre l'aspiration et le rejet d'eau de mer : 5°C (T darse : 25°C maxi)
  - étude d'impact sur la biodiversité marine de la darse à réaliser



*Diapositive extraite de la présentation faite au S3PI*



## ANNEXE : Questionnaire d'attente à l'attention des participants aux débats mobiles



### ArcelorMittal France Concertation préalable sur le projet de production d'acier à basse émission de CO<sub>2</sub>

#### QUESTIONNAIRE

##### Votre avis compte !

Donnez votre avis sur le projet et les sujets abordés dans le cadre de cette concertation.

- Avez-vous déjà entendu parler du projet de production d'acier à basse émission de CO<sub>2</sub> ?**
  - Oui
  - Non
- Si oui, comment avez-vous entendu parler de ce projet ?**
  - En mairie
  - En rencontre publique
  - Par le "bouche à oreille"
  - Par le dépliant reçu dans ma boîte aux lettres
  - Par le magazine de la CUD reçu dans ma boîte aux lettres
  - Sur Internet. Précisez le site web : .....
  - Autre : .....
- Selon vous, quels sont les objectifs les plus importants du projet (de 1 – le plus important ; à 6 – le moins important). Si un objectif ne vous paraît pas pertinent, laissez la case vide.**
  - Pérenniser de la production d'acier à Dunkerque
  - Participer à l'effort climatique (réduction des émissions de CO<sub>2</sub>)
  - Offrir de nouvelles opportunités professionnelles
  - Soutenir l'émergence de filières énergétiques vertes dans le Dunkerquois
  - Améliorer localement la qualité de vie et de l'environnement
  - Maintenir la qualité de l'acier produit
- Classez par ordre de priorité (1 – le plus important à 8 – le moins important) les sujets qui méritent une attention particulière de la part d'ArcelorMittal ?**
  - Emploi
  - Approvisionnements (électricité, gaz, eau, matières premières ferreuses)
  - Environnement naturel et bilan carbone
  - Environnement humain et qualité de vie
  - Chantier et continuité de l'activité de site pendant le chantier
  - Sécurité des installations
  - Formation/reconversion des salariés
  - Ecosystème industriel du Dunkerquois (synergies, innovations)
  - Autre(s) : .....

Pour plus d'informations, consultez le site de la concertation : [concertation-amf-decarbonation.fr](http://concertation-amf-decarbonation.fr)



##### 5. Pour quelle(s) raison(s) avez-vous classé ce sujet en priorité 1 ?

.....  
.....  
.....  
.....

##### 6. Souhaitez-vous obtenir des informations sur la suite du projet ?

- Je souhaite être informé.e des suites de la concertation et du projet.

##### 7. Si oui, merci d'indiquer vos coordonnées :

Nom : .....

Prénom : .....

Code postal ou commune de résidence : .....

Email : .....

Pour plus d'informations, consultez le site de la concertation : [concertation-amf-decarbonation.fr](http://concertation-amf-decarbonation.fr)